



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le 8 septembre 2025 à 20 h à laquelle étaient présents les conseillers : messieurs Gilles Beaulieu, Martin Landry, Bernard Fortin, Matthieu Gagné et madame Marie-Josée Caron sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Julie Nadeau formant quorum.

Monsieur Gilles Plourde, maire, est absent.

Madame Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

RÉSOLUTION 2025-09-171

RÉSOLUTION PRÉCISANT LA NATURE DES SITUATIONS NÉCESSITANT L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LE FRANÇAIS DANS LES COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

ATTENDU QUE l'article 29.15 de la Charte de la langue française stipule que tout organisme de l'administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section I de ladite Charte ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska est un organisme de l'administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Matthieu Gagné, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'informer le ministère de la langue française que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska utilise exclusivement le français dans toutes ses communications.

QUE la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la Charte de la langue française.

QUE la présente résolution soit transmise au ministère de la langue française, diffusée sur le site internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

Signé

Gilles Plourde, maire

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE 9 SEPTEMBRE 2025



Pascale Pelletier Ouellet

Directrice générale et greffière-trésorière